



Le Conseil) Municipal

Les principales décisions) des séances du 31 janvier et du 7 mars 2011

31 janvier 2011

Projets d'écoles

Les dotations sont établies sur les mêmes bases que celles qui ont été retenues l'an passé.

Mission de travail temporaire

La convention intervenue entre l'ADGAP et la Ville est reconduite. Deux salariés travailleront ainsi aux espaces verts d'avril à octobre.

Atelier cuisine

Pour six séances, le tarif est fixé à 117€.

Inventaire cartographique des cours d'eau

Le Conseil Municipal approuve l'inventaire qui résulte d'un travail de la Chambre d'Agriculture, en association avec la Ville, les agriculteurs, les pêcheurs, les chasseurs, les associations de protection de la nature, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Cet inventaire sera validé par arrêté préfectoral.

Déclassement de voirie après enquête publique

Aucune réclamation n'a été faite pendant l'enquête publique. Après avis favorable du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal autorise le Maire à déclasser du domaine public et à rétrocéder des parcelles situées à Stang-Ven, Kerriou et Kerdilès.

• *Lézébel-rétrocession de délaissés de voirie*
• Des parcelles appartenant aux Consorts Lennon sont intégrées dans la voirie communale depuis de nombreuses années. Le Conseil Municipal accepte leur cession gratuite à la Ville.

• *Aménagement de sécurité de la RD115 - Demande de subventions*
• Les demandes de financement seront faites auprès du Département et de l'État.

• *Zone d'activités de Quillihuc - Acquisition de la propriété Chimirec*
• La Société Chimirec (récupération des huiles usagées) ayant recentré ses différents sites d'activités sur la commune de Briec, la Ville acquiert son terrain de 3075m², situé dans la Zone d'Activités de Quillihuc.
• Cette acquisition présente en effet un intérêt pour une éventuelle extension des ateliers municipaux ou tout autre opportunité qui pourrait se présenter. Un accord a été trouvé pour la transaction foncière sur le prix de 66.000€, correspondant à l'estimation de France Domaine.

• *Orientations budgétaires*
• Dans un contexte de gel ou de diminution des dotations de l'État, le budget 2011 sera établi sur les principes suivants :
• - Une maîtrise rigoureuse et une ratio-

nalisation des dépenses de fonctionnement, notamment de la masse salariale et des charges de gestion courante.
• - Un niveau d'autofinancement nécessaire au financement des investissements, afin de limiter le recours à l'emprunt et ainsi poursuivre le désendettement de la commune.

Marchés

Les travaux de réseau d'eaux pluviales, rue de Kerdévet, sont confiés à l'entreprise Yvon Lagadec TP de Pleyber-Christ pour un coût de 107.567,04€ TTC.

Logement de dépannage

La Ville met à la disposition du CCAS l'ex-propriété Le Page, située 2, rue de Kerdévet pour l'utiliser comme logement de dépannage.

7 mars 2011

Don à la Commune

À sa dissolution, le Comité des Fêtes de St-Guérolé fait don à la commune de son excédent budgétaire 7000 €, sous réserve que cette somme soit affectée à la restauration des statues de la chapelle. ■

Toutes les autres délibérations de cette séance du Conseil Municipal ont trait aux comptes administratifs 2010 et aux budgets 2011 de la commune (voir dossier en page 11).



La parole) aux groupes

Majorité <

Nous améliorons les services offerts à la population, et nous préparons la ville de demain.

Lors du conseil municipal du 7 mars dernier, il a été décidé d'une augmentation moyenne de 3% des tarifs des services (restauration, garderies location de salles ...), ainsi qu'une augmentation de 1% des taux d'imposition (taxe foncière et

taxe d'habitation). Une augmentation des charges, quelle qu'elle soit, n'est jamais agréable, mais compte-tenu du contexte actuel et des services demandés, elle peut s'avérer nécessaire.
• Le budget principal de la collectivité a été préparé avec les objectifs suivants :